



GYMNASE
DE
LA
CITÉ
LAUSANNE

2016 | 2017



GYMNASE DE LA CITÉ LAUSANNE

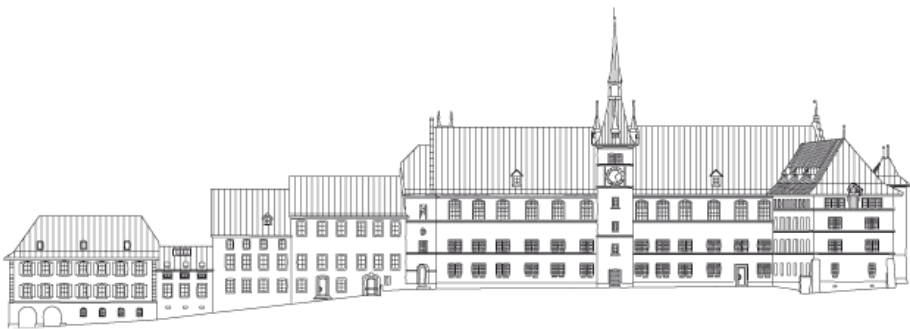
DIRECTION

Place de la Cathédrale 1 – 1014 Lausanne

Tél. 021 316 35 35 – Fax 021 316 35 75

Courriel : gymnase.cite@vd.educanet2.ch

Site internet : www.gymnasecite.ch



DIRECTION

Le directeur et les doyens reçoivent sur rendez-vous.

M. Philippe CAMPICHE, directeur	philippe.campiche@vd.educanet2.ch
M. N'faly Yannick BÉRÉTÉ, doyen	yannick.berete@vd.educanet2.ch
M. Jacques-Étienne BOVARD, doyen	jacquesetienne.bovard@vd.educanet2.ch
M. Bernard DEMONT, doyen	bernard.demont@vd.educanet2.ch
Mme Emmanuelle FESCHOTTE-ALMÉRAS, doyenne	emmanuelle.feschotte@vd.educanet2.ch

SECRETARIAT DE L'ANCIENNE ACADÉMIE

Place de la Cathédrale 1, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 35, fax 021 316 35 75

Le secrétariat est ouvert, du lundi au jeudi, de 07h45 à 12h15

et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 07h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h00

M. Thierry FAVRE SARRASIN, secrétaire de direction

Mme Manon DESPONDS, employée d'administration

Mme Laura TO, employée de commerce (candidate MPC)

SECRETARIAT DE LA MERCERIE

Rue de la Mercerie 24, 1003 Lausanne, tél. 021 316 35 63

Le secrétariat est ouvert, le lundi de 13h00 à 15h30, du mardi au jeudi de 08h30 à 12h15 et de 13h00 à 15h30, le vendredi de 08h15 à 12h15

M. Diego JOBIN, employé d'administration

BIBLIOTHÈQUE

Place de la Cathédrale 1, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 34

Mme Marie-José ROLLIER, bibliothécaire

Mme Raphaëlle REVAZ JAUNIN, bibliothécaire a.i.

CONCIERGERIE

Groupe de bâtiments de l'Ancienne Académie

M. Antonio DA SILVA RIO, tél. 021 316 35 39 ou 079 941 08 31

M. Telmo FERREIRA DOMINGUES, tél. 021 316 35 39 ou 079 444 56 68

Groupe de bâtiments de la Mercerie

M. Gabriel ALVES DA CUNHA, tél. 021 316 35 61 ou 078 690 70 44

M. Telmo FERREIRA DOMINGUES, tél. 021 316 35 61 ou 079 444 56 68

Heures d'ouverture des bâtiments : de 07h30 à 18h30

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

DÉBUT DES COURS

Lundi 22 août 2016, selon convocation

VACANCES D'AUTOMNE 2016

Du vendredi 14 octobre 2016 à 18h00 au lundi 31 octobre 2016 à 8h10

VACANCES D'HIVER 2016-2017

Du vendredi 23 décembre 2016 à 11h45 au lundi 9 janvier 2017 à 8h10

FIN DU 1ER SEMESTRE

Vendredi 13 janvier 2017

RELÂCHES DE FÉVRIER 2017

Du vendredi 17 février 2017 à 18h00 au lundi 27 avril 2017 à 8h10

VACANCES DE PRINTEMPS 2017

Du vendredi 7 avril 2017 à 18h00 au lundi 24 avril 2017 à 8h10

FIN DES COURS POUR LES CLASSES DE 3^e ANNÉE et 4^{MSOP}

Mercredi 24 mai 2017 à 10h00

EXAMENS DE MATURITÉ ET DU CERTIFICAT

DE CULTURE GÉNÉRALE

Compréhension orale (*CECR) : du mardi 30 mai au jeudi 1^{er} juin 2017

Écrits : du vendredi 2 au vendredi 9 juin 2017

Oraux 4^e année : mercredi 7 juin 2017

Oraux 3^e et 4^e année : du jeudi 15 au vendredi 23 juin 2017

FIN DES COURS POUR LES CLASSES DE 1^{re} ET DE 2^e ANNÉE

Mardi 13 juin 2017 à 17h15

PROMOTIONS

Vendredi 30 juin 2017

VACANCES D'ÉTÉ 2017

Du vendredi 30 juin 2017 au lundi 21 août 2017 à 8h10

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES, EXAMENS DE RATTRAPAGE

Du lundi 14 au jeudi 17 août 2017

Les parents sont priés de respecter scrupuleusement les dates ci-dessus lors de la planification de leurs vacances. Immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié, il n'est accordé de congé que dans des cas exceptionnels (se reporter au Règlement des Gymnases, art. 42).

*CECR Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS DE CLASSE

1C1	M. Daniel TSCHUMY
1C2	Mme Olga ZVAROVA
1C3	Mme Catherine ZÜRRER
1C4	Mme Julie HOOGEWOUD
1E	M. Angelo GERVASI
1M01	M. Rares DIANU
1M02	Mme Christiane PLANCHEREL
1M03	M. Claude-Alain FAURE
1M04	Mme Rahmouna CUCHE
1M05	M. Sébastien MONARD
1M06	M. Sylvain GUILLAUME
1M07	M. Silvain BOCKSBERGER
1M08	M. Jacques TROYON
1M09	Mme Bernadette PIDOUX LAUPIN
1M10	M. Christos ALEXANDROU
1M11	M. Amrit SINGH
2CAR	M. Luca PELLEGRINI
2CSP	Mme Françoise TANGUY
2M01	M. Michaël COMTE
2M02	Mme Natacha GUÉRIN
2M03	Mme Christine CHIADO RANA
2M04	M. Andrea BINOTTO
2M05	Mme Elisabeth SALVI CEPL
2M06	M. Dieter GRASER
2M07	Mme Cora ANTONIOLI
2M08	M. Samuel BIANCO
2M09	Mme Sophie GASSER
2M10	Mme Dominique REYMOND ROLLINI
3CAR	Mme Émilie BARDET
3CSA	M. Jean-Jacques ROCHAT
3CSP	M. José-Marcos CARBALLO
3M01	M. Sylvain RUTTI
3M02	Mme Natacha CHIMIENTI CARREIRA
3M03	M. Renaud ROUILLER
3M04	Mme Véronique CLÉMENT
3M05	Mme Lorraine PIDOUX
3M06	Mme Nicole CHEVALLEY
3M07	Mme Catherine MAGNIN
3M08	M. Daniel BUSSY
3M09	Mme Patricia SEREX
3M10	Mme Isabelle ITIE
4MSOP1	Mme Liliane PARMIGIANI
4MSOP2	Mme Anna BEHRMANN
4MSOP3	Mme Elisabeth SALVI CEPL

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAÎTRES

Mathématiques / Physique	ALEXANDROU Christos christos.alexandrou@vd.educanet2.ch
Sport	ALVEZ DA COSTA Alexandre alexandre.alvezdacosta@vd.educanet2.ch
Allemand	ANTONIOLI Cora cora.antonioli@vd.educanet2.ch
Sport/ Géographie	ARNOLD Éric eric.arnold@vd.educanet2.ch
Sport	BAERISWYL Noémy noemy.baeriswyl@vd.educanet2.ch
Anglais	BARDET Émilie emiliejeannine.bardet@vd.educanet2.ch
Histoire	BAYS Olivier olivier.bays@vd.educanet2.ch
Allemand	BEHRMANN Anna anna.behrmann@vd.educanet2.ch
Physique	BÉRÉTÉ N'faly Yannick yannick.berete@vd.educanet2.ch
Mathématiques	BIANCO Samuel samuel.bianco@vd.educanet2.ch
Mathématiques	BINOTTO Andrea andrea.binotto@vd.educanet2.ch
Culture antique / Français / Grec	BOCKSBERGER Silvain silvain.bocksberger@vd.educanet2.ch
Physique/ Informatique	BORLE François francois.borle@vd.educanet2.ch
Français	BOVARD Jacques-Étienne jacquesetienne.bovard@vd.educanet2.ch
Histoire	BRAND Dominique dominique.brand@vd.educanet2.ch
Français	BRUTTIN Sylvie sylvie.bruttin@vd.educanet2.ch
Mathématiques	BUSSY Daniel daniel.bussy@vd.educanet2.ch
Mathématiques	CARBALLO José-Marcos josemarcos.carballo@vd.educanet2.ch
Chimie	CASTILLO Nikola nikola.castillo@vd.educanet2.ch
Italien	CETTA Toni toni.cetta@vd.educanet2.ch

Biologie CHALARD Romilda
 romilda.chalard@vd.educanet2.ch
 Mathématiques CHEVALLEY Nicole
 nicole.chevalleyberney@vd.educanet2.ch
 Allemand CHIADO RANA Christine
 christine.chiadorana@vd.educanet2.ch
 Français CHIMIANTI CARREIRA Natacha
 natacha.chimienticarreira@vd.educanet2.ch
 Anglais CLÉMENT Véronique
 veronique.clement@vd.educanet2.ch
 Français COMTE Michaël
 michael.comte@vd.educanet2.ch
 Français/
 Culture antique CUCHE Rahmouna
 rahmouna.cuche@vd.educanet2.ch
 Biologie /
 Informatique CURRAT Philippe
 philippe.currat@vd.educanet2.ch
 Arts visuels DARBELLAY Anne-Hélène
 annehelene.darbellay@vd.educanet2.ch
 Français DEMONT Bernard
 bernard.demont@vd.educanet2.ch
 Mathématiques DIANU Rares
 rares.dianu@vd.educanet2.ch
 Biologie /
 Chimie DÖRRIES Stephan Christos
 stephanchristos.doerries@vd.educanet2.ch
 Allemand EBERHARD Corinne
 corinne.eberhard@vd.educanet2.ch
 Mathématiques FAURE Claude-Alain
 claudealain.faure@vd.educanet2.ch
 Chimie /
 Histoire de l'art FESCHOTTE-ALMÉRAS Emmanuelle
 emmanuelle.feschotte@vd.educanet2.ch
 Physique GABER Irina
 irina.gaber@vd.educanet2.ch
 Sport GABLER-BARDET Sandrine
 sandrine.gablerbardet@vd.educanet2.ch
 Sport GASSER Laurent
 laurent.gasser@vd.educanet2.ch
 Français GASSER Sophie
 sophie.gasser@vd.educanet2.ch
 Sciences
 économiques GERVASI Angelo
 angelo.gervasi@vd.educanet2.ch
 Biologie GFELLER René
 rene.gfeller@vd.educanet2.ch

Espagnol /	GONZALEZ Natacha
Italien	natacha.gonzalez@vd.educanet2.ch
Arts visuels	GRAF Alain
	alain.graf@vd.educanet2.ch
Allemand	GRASER Dieter
	dieter.graser@vd.educanet2.ch
Chimie	GUÉRIN Natacha
	natacha.guerin@vd.educanet2.ch
Français	GUILLAUME Sylvain
	sylvain.guillaume@vd.educanet2.ch
Chimie	GUILLOT François
	francois.guillot@vd.educanet2.ch
Sport	HALLER Félix
	felix.haller@vd.educanet2.ch
Arts visuels	HETZ Marina
	marina.hetz@vd.educanet2.ch
Anglais	HOOGEWOUUD Julie
	julie.hoogewoud@vd.educanet2.ch
Anglais	ITIÉ Isabelle
	isabelle.itie@vd.educanet2.ch
Chimie	JACCARD Thomas
	thomas.jaccard@vd.educanet2.ch
Latin /	JACQUET Pierre-André
Français	pierreandre.jacquet@vd.educanet2.ch
Allemand	JANDEJSEK Miroslav
	miroslav.jandejsek@vd.educanet2.ch
Philosophie	JOCIC-THELIN Nathalie
	nathalie.jocicthelin@vd.educanet2.ch
Sciences	JONDEAU Christitne
économiques	christine.jondeau@vd.educanet2.ch
Musique	KAPP Paul
	paul.kapp@vd.educanet2.ch
Biologie	KISSLING Jonathan
	jonathan.kissling@vd.educanet2.ch
Italien	KOZMA Rose-Marie
	rosemarie.kozma@vd.educanet2.ch
Biologie /	KUNSTOVNY Peter
Informatique	peter.kunstovny@vd.educanet2.ch
Physique	LOPEZ-VILLAREJO Juan
	juanjose.lopezvillarejo@vd.educanet2.ch
Allemand	MAGNIN Catherine
	catherine.magnin@vd.educanet2.ch

Géographie METELLO DE SEIXAS Lopo
lopo.metellodeseixas@vd.educanet2.ch

Français MÉTROZ Aurélien
aurelien.metroz@vd.educanet2.ch

Sport / Allemand MICHOD Patrick
patrick.michod@vd.educanet2.ch

Photographie MIESCH Caroline
caroline.miesch@vd.educanet2.ch

Physique MONARD Sébastien
sebastien.monard@vd.educanet2.ch

Sciences MOOR Yvan
yvan.moor@vd.educanet2.ch

économiques Philosophique ORAN Izabela
izabela.oran@vd.educanet2.ch

Biologie PANOPOULOS Evangelos
evangelos.panapoulos@vd.educanet2.ch

Français PARMIGIANI Liliane
liliane.parmigiani@vd.educanet2.ch

Histoire PELLEGRINI Luca
luca.pellegrini@vd.educanet2.ch

Italien PEREZ-DURONIO Davina
davina.duronio@vd.educanet2.ch

Histoire PIDOUX Lorraine
lorraine.pidoux@vd.educanet2.ch

Français PIDOUX LAUPIN Bernadette
bernadette.pidouxlaupin@vd.educanet2.ch

Allemand PLANCHEREL Christiane
christiane.plancherel@vd.educanet2.ch

Anglais REYMOND ROLLINI Dominique
dominique.reymondrollini@vd.educanet2.ch

Philosophie ROCHAT François
francois.rochat@vd.educanet2.ch

Physique ROCHAT Jean-Jacques
jeanjacques.rochat@vd.educanet2.ch

Anglais ROSSEL Benoît
benoit.rossel@vd.educanet2.ch

Français ROUILLER Renaud
renaud.rouiller@vd.educanet2.ch

Chimie RÜTTI Sylvain
sylvain.ruettti@vd.educanet2.ch

Français SALINA Janine
janine.salina@vd.educanet2.ch

Histoire	SALVI CEPL Elisabeth elisabeth.salvicepl@vd.educanet2.ch
Biologie	SEEGER MAKOWKA Bettina bettina.seegermakowka@vd.educanet2.ch
Anglais	SEREX Patricia patricia.serex@vd.educanet2.ch
Théâtre	SIEGRIST Vincent vincent.siegrist@vd.educanet2.ch
Anglais	SINGH Amrit amrit.singh@vd.educanet2.ch
Musique	SINICCO-BENDA Angela angela.sinicco@vd.educanet2.ch
Espagnol / Histoire de l'art	SOLIVELLA MONERA GILLARD Sara sara.solivellamoneragillard@vd.educanet2.ch
Géographie	STANO Simone simone.stano@vd.educanet2.ch
Philosophie	TANGUY Françoise francoise.tanguy@vd.educanet2.ch
Sciences économiques	TORGUE PRIN Catherine catherine.torgueprin@vd.educanet2.ch
Sport / Français	TROYON Jacques jacques.troyon@vd.educanet2.ch
Anglais	TSCHUMY Daniel daniel.tchumy@vd.educanet2.ch
Mathématiques / Informatique	WEBER Mats mats.weber@vd.educanet2.ch
Anglais / Histoire et sc. des religions	WEGMANN Patricia patricia.wegmann@vd.educanet2.ch
Sciences économiques	ZÜRRER Catherine catherine.zurrer@vd.educanet2.ch
Mathématiques	ZVAROVA Olga olga.zvarova@vd.educanet2.ch

RÈGLEMENT INTERNE DU GYMNASÉ DE LA CITÉ

BASES LÉGALES

La Loi sur l'enseignement secondaire supérieur du 17 septembre 1985 et ses Dispositions d'application, le Règlement des gymnases du 13 août 2008 et ses Dispositions d'application, ainsi que la Loi scolaire du 12 juin 1984 et son Règlement d'application du 25 juin 1997, constituent les bases légales régissant l'activité des gymnases.

AVANT-PROPOS

L'enseignement au Gymnase a pour but de dispenser des connaissances permettant aux élèves de découvrir, d'acquérir et de pratiquer divers savoirs issus des sciences, des lettres et des arts, des techniques, et de la culture prise dans un sens large. En vue de son bon déroulement, il est utile de garder à l'esprit qu'enseigner, apprendre et participer à la vie du Gymnase reposent sur l'observance de quelques conditions élémentaires, à savoir l'exercice de la liberté de penser, la reconnaissance du travail et de l'honnêteté intellectuelle, et la pratique du respect des personnes.

I COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

1. Généralités

En s'inscrivant au Gymnase, les élèves s'engagent à participer à toutes les activités scolaires, à suivre toutes les périodes d'enseignement sans exception et avec ponctualité, et à effectuer le travail indispensable au bon déroulement de leurs études. Leur comportement est en adéquation avec ce principe général dans l'enceinte de l'établissement comme à l'extérieur. Les élèves veillent à maintenir les différents lieux et matériels dans un bon état d'ordre et de propreté. Tout manquement à cet égard doit immédiatement être signalé au concierge.

2. Attitude générale

Les égards, la courtoisie et le respect de l'autre, en particulier de son travail, inspirent la conduite de chacun. Une attitude adéquate est de mise pendant les cours, notamment :

– les élèves viennent aux cours munis de leur matériel et sont prêts au travail dès le début de la période, ils respectent scrupuleusement tout délai de reddition de travaux scolaires et de

- documents administratifs ainsi que les délais de paiement ;
- ils s’abstiennent de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, ils adoptent une tenue vestimentaire convenable ;
 - les téléphones portables, montres connectées et autres appareils électroniques personnels doivent rester dans les sacs en mode silencieux, sauf autorisation expresse du maître ;
 - les élèves ont une attitude positive, respectueuse, correcte, polie et constructive. Ils s’abstiennent de tout acte de violence physique, verbale ou psychologique à caractère raciste, sexiste, homophobe ou se rapportant à l’apparence physique, à l’identité du genre, à l’appartenance sociale, religieuse, ethnique ou à tout autre critère.
 - ils ne filment, ne photographient ni n’enregistrent tout ou partie des cours ;
 - ils ne vendent, ne détiennent ni ne consomment d’alcool ou de substances illicites dans l’enceinte de l’établissement.

Tout manquement à ces règles mènera à des sanctions graves pouvant aller jusqu’à l’exclusion définitive.

II FRÉQUENTATION DES COURS

1. Généralités

Les maîtres contrôlent la présence des élèves à chaque leçon.

Toute absence aux cours ou à des activités scolaires doit être justifiée par écrit au moyen du formulaire ad hoc disponible au secrétariat ou sur le site internet du gymnase à l’adresse :

<http://www.gymnasecite.ch/pdf/FeuilleJustificationAbsence.pdf>
(avec contresignature d’un représentant légal si l’élève est mineur).

Les justifications d’absences doivent être impérativement remises au conseiller de classe (si possible en main propre, autrement dans sa boîte aux lettres) le jour du retour de l’élève au gymnase. Passé ce délai, les absences seront considérées comme injustifiées.

Toute justification sera examinée. Cas échéant, elle pourra être considérée comme irrecevable.

Après trois jours d’absence, le conseiller de classe doit être informé des raisons de celle-ci par l’élève ou le représentant légal.

Un certificat médical peut être exigé lorsque l’absence, même intermittente, dépasse une semaine.

2. Arrivées tardives

Les arrivées tardives sont relevées par les maîtres à chaque leçon. Si le retard semble répétitif ou si son motif est irrecevable, les maîtres peuvent refuser d'admettre un élève retardataire à leur cours ou peuvent lui différer l'accès à la salle de classe.

3. Demandes de congé

Pour toute absence prévisible, notamment en cas de rendez-vous officiel ou médical, une demande de congé clairement motivée (formule ad hoc, contresignée par un représentant légal si l'élève est mineur, pièce justificative jointe le cas échéant) doit être remise au secrétariat au plus tard le jeudi de la semaine qui précède l'absence. L'élève est ensuite informé du résultat de sa démarche par son moniteur de classe. Immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié, il n'est accordé de congé que dans des cas exceptionnels.

4. Travaux écrits

Lorsque l'absence à un travail écrit annoncé est prévisible, l'élève doit informer le maître concerné dès qu'il a connaissance de celle-ci. Si cette information n'est pas donnée, la note 1 est attribuée pour ce travail manqué. Seuls des empêchements exceptionnels peuvent justifier une telle absence.

L'élève absent à un travail écrit annoncé doit s'en expliquer auprès du maître concerné lors de sa prochaine leçon. Si cette échéance n'est pas respectée ou si l'excuse présentée est jugée irrecevable, la note 1 doit être attribuée.

Lorsque l'excuse présentée est jugée recevable par la Direction, le maître peut exiger une épreuve de remplacement dont il détermine les modalités (séances de rattrapage des travaux écrits – SERATE – ou toute autre occasion). Tout élève dûment convoqué qui ne se présente pas à une épreuve de remplacement reçoit la note 1, sous réserve d'un certificat médical ou d'une raison majeure.

En cas d'exclusion temporaire des cours, l'élève est tenu de se présenter aux travaux écrits annoncés.

Toute fraude (tricherie, plagiat) ou tentative de fraude dans un travail scolaire sera punie, et le travail évalué en conséquence. La note 1 pourra être attribuée.

5. Oraux des travaux de maturité et des travaux personnels

En principe, la séance orale des travaux de maturité et des travaux personnels n'est pas publique, sauf demande écrite faite à la Direction et accord des parties.

6. Départ

Les élèves ne peuvent quitter définitivement l'établissement sans déclaration écrite adressée à la Direction. S'ils sont mineurs, elle est produite par leurs parents ou leur représentant légal.

III MESURES DISCIPLINAIRES

En cas d'indiscipline, les maîtres peuvent infliger des devoirs supplémentaires, exclure un élève de la leçon, en référer au conseiller de classe et au doyen.

L'indiscipline, l'oubli récurrent du matériel nécessaire, les absences injustifiées, le cumul d'arrivées tardives ou toute autre forme de comportement inadéquat font l'objet de sanctions de la Direction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive dans les cas extrêmes. Ces mesures entraînent une information écrite de la Direction à l'élève majeur ou au représentant légal.

IV RELATIONS AVEC LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Les parents ou le représentant légal de l'élève mineur sont régulièrement tenus au courant des résultats et du déroulement de la scolarité par le maître de classe et la Direction, sous la responsabilité de cette dernière. De leur côté, les parents ou le représentant légal s'engagent à informer l'élève de ses droits et devoirs d'usager responsable de l'établissement et à lui faire observer les règlements et directives en vigueur. Ils répondent de ses actes, notamment des dégâts matériels qu'il peut avoir causés ou dont la responsabilité lui incombe.

V ASSEMBLÉES ET COMMUNICATIONS

Toutes formes de propagande et de publicité sont interdites dans l'établissement. L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions, de collectes d'argent ou de signatures est soumise à l'autorisation de la Direction. Il en va de même pour toute annonce ou communication affichée ou distribuée dans l'établissement ou sur son site.

VI CONSEIL DES ÉLÈVES

Le Conseil des élèves est une assemblée représentant les élèves à raison d'un délégué par classe. Il constitue un organe destiné notamment à favoriser l'échange d'informations entre la Direction, les maîtres et l'ensemble des élèves. Les informations sur l'organisation du Conseil des élèves et la composition du Comité du Conseil des élèves sont disponibles sur le site internet de l'établissement selon les liens suivants :

<http://www.gymnasecite.ch/pdf/COMITE.pdf>

<http://www.gymnasecite.ch/pdf/STATUTS.pdf>

VII UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Les élèves s'engagent à ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents qui portent atteinte à la dignité de la personne, présentent un caractère pornographique, incitent à la haine raciale, constituent une apologie du crime ou de la violence (cf. code pénal, art. 173, 197, 261).

Les élèves s'engagent aussi à ne pas léser un site ou un utilisateur distant et à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation (cf. la loi suisse sur les droits d'auteur du 1^{er} juillet 1993). Dans tous les cas, ils mentionnent leurs sources lors de l'utilisation d'informations de tiers. Le piratage de logiciels est interdit.

Les élèves ont l'obligation de signer la charte informatique reçue dans le courrier d'été et la rendent à leur conseiller de classe impérativement le jour de la rentrée d'août.

ORGANISATION, SERVICES ET ACTIVITÉS

INFORMATION AUX ÉLÈVES

Les informations sont diffusées principalement par les supports informatiques (les écrans et le site internet de l'établissement), les élèves sont tenus de les consulter avec régularité.

Les communications, les relevés d'absences et d'arrivées tardives et les convocations de la direction sont transmises aux élèves par le biais d'une adresse de courriel *educanet2* qui est paramétrée par le maître d'informatique lors des premiers cours.

Un moniteur général et un suppléant sont désignés au début de l'année scolaire dans chaque classe. Leur tâche principale est de relayer les informations entre le secrétariat et les élèves. Il incombe au moniteur de relever quotidiennement le casier de sa classe.

En cas d'absence d'un maître, le moniteur général s'informe auprès du secrétariat après un quart d'heure d'attente en classe.

LE CONSEILLER DE CLASSE

Le conseiller de classe renseigne les élèves sur leurs droits et sur leurs devoirs ; il répond à leurs questions sur la marche de leur classe ou du gymnase.

Le conseiller de classe est l'interlocuteur privilégié des maîtres et des élèves.

Il assure le contact entre la Direction et les élèves de sa classe, entre les maîtres et, dans la mesure où il le juge utile, entre le gymnase et les familles des élèves.

En particulier, il renseigne les parents qui le demandent sur la situation scolaire de leur enfant ; il prend contact de sa propre initiative avec les parents lorsque la conduite et/ou le travail d'un élève devient préoccupant.

Il collabore avec le directeur, le doyen responsable de la classe et le secrétariat au contrôle des absences.

SEMAINE SPECIALE, VOYAGES D'ÉTUDES, ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

La semaine spéciale a lieu du 27 au 31 mars 2017.

- les élèves de 1^{re} année bénéficient de projections et conférences à la Cinémathèque Suisse.
- les élèves de 2^e année de maturité s'inscrivent à des activités diverses encadrées par les maîtres.
- les élèves de 2^e année de culture générale sont en stage obligatoire durant la semaine spéciale et celle qui suit.

Les voyages d'études sont réservés aux classes de 3^e année ; ils sont organisés par les maîtres qui en acceptent la charge. Les voyages ont un but essentiellement culturel ; ils prolongent, en principe, une thématique abordée dans les cours. Ils ont lieu du 27 au 31 mars 2017. Leur coût maximal, à charge des élèves, est fixé à CHF 650.–.

Durant la semaine spéciale et de voyages d'études, la présence des élèves est obligatoire. Les cours habituels sont supprimés.

En outre, des manifestations artistiques et sportives sont mises sur pied en cours d'année scolaire.

Les élèves ont l'obligation de signer la charte voyage reçue dans le courrier d'été et la rendent à leur conseiller de classe impérativement le jour de la rentrée d'août.

STAGES PROFESSIONNELS

Les stages professionnels sont possibles pour les élèves de 2^e et de 3^e année en principe durant toute l'année scolaire. Néanmoins, l'élève évitera les semaines de fin de semestre ou d'année comportant de nombreuses épreuves ainsi que celles précédant des vacances. Les stages font l'objet d'une demande de congé spéciale, au moins deux semaines à l'avance, demande accompagnée des coordonnées complètes de l'entreprise (ou de l'établissement d'enseignement) et de la personne responsable. Chaque stage est officialisé par une attestation à faire remplir par le bailleur de stage et à remettre au doyen.

EQUIPE PSPS

(promotion de la santé et prévention en milieu scolaire)

L'équipe PSPS promeut un climat favorable aux apprentissages scolaires et sociaux en collaboration avec le conseil des délégués, les enseignants et la Direction.

Déléguée PSPS, responsable de projets : Madame Sophie Gasser.
Membres : aumônerie, infirmière, conseillère en orientation, médiateurs.

ORIENTATION PRÉ-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

Lors de la manifestation «Horizon» organisée les 16 et 17 février 2017 pour l'orientation professionnelle, les élèves de 2^e année ont l'occasion de s'informer sur de nombreuses professions. Ces informations permettent, entre autres, de mieux choisir un stage professionnel (également possible dans l'enseignement). Pour les 2C, ce stage professionnel est obligatoire et s'effectue durant les deux semaines précédant les vacances de Pâques.

Madame Sarah Dubois, conseillère en orientation est à la disposition des élèves pour toute question liée à l'orientation. Elle est présente au gymnase selon les indications affichées à l'entrée de son bureau, au rez-de-chaussée de la maison Curtat (accès par le jardinet face au porche de la cathédrale). Téléphone de Mme S. Dubois : 021 316 35 41 ou courriel : sarah.dubois@vd.ch

En cas d'absence, s'adresser au Centre d'orientation scolaire et professionnelle, rue de la Borde 3d, 1014 Lausanne, tél. 021 316 11 20 (www.orientation.vd.ch).

SERVICE DE SANTÉ ET MÉDIATION

Les services de santé et de médiation du gymnase, espaces d'écoute, de soutien et d'information, sont situés au rez-de-chaussée de la maison Curtat (accès par le jardinet face au porche de la cathédrale).

L'infirmière, Mme Valérie Junod, accompagne les élèves en cas de problèmes de santé ou de situations difficiles et reçoit selon l'horaire affiché ou sur rendez-vous. En cas d'absence, ou en cas d'urgence, s'adresser au secrétariat. Possibilité de l'atteindre par téléphone au 021 316 35 44 ou 079 159 29 31, ou par courriel : valerie.junod@gyci.educanet2.ch

Le médecin-conseil du gymnase, Mme Simone Schlegel-Christen, est à disposition des élèves sur demande adressée à l'infirmière, au directeur ou aux doyens.

Trois médiateurs sont à disposition pour écouter, conseiller et orienter les élèves confrontés à des difficultés. Possibilité de les atteindre par téléphone ou par courriel : Mme Catherine Zürrer, au 078 633 93 67 ou catherine.zurrer@vd.educanet2.ch ; M. Paul Kapp, au 079 410 80 86 ou paul.kapp@vd.educanet2.ch ; ainsi que M. Jacques Troyon, au 079 327 60 40 ou jacques.troyon@vd.educanet2.ch

Les personnes ressources accueillent en toute confidentialité.

PARRAINAGE ET TUTORAT

Deux services proposés par les élèves pour les élèves sont mis en place au sein du gymnase et permettent de stimuler la solidarité.

Le Comité des élèves offre un service de soutien par des pairs : un élève de 2^e ou 3^e année, sur la base du volontariat, accompagne l'élève qui le désire (surtout en 1^{re} année) dans d'éventuelles difficultés (organisation, rythme de travail, etc.) liées à son cursus gymnasial.

Un service de tutorat est mis en place pour le soutien purement scolaire : des élèves volontaires («tuteurs»), recevant l'aval des enseignants de la branche concernée, donnent des cours de soutien scolaire subventionnés par le gymnase de façon à ce que l'élève demandeur ne paie que 5.- frs. Le tuteur est rémunéré 20.- frs par heure de cours. Le service de tutorat est géré par Monsieur Thierry Favre Sarrasin, secrétaire de direction.

AUMÔNERIE ŒCUMÉNIQUE

L'aumônerie – lieu d'écoute et d'accueil, de discussion et de réflexion – est vécue de manière œcuménique au sens le plus large. Elle est située au rez-de-chaussée de la maison Curtat (accès par le jardinet face au porche de la cathédrale).

Les aumôniers assurent une présence régulière dans l'établissement :

Le mercredi par M. Guy Labarraque, aumônier protestant.

Il est joignable par téléphone au 076 583 24 55 ou par courriel : guy.labarraque@eerv.ch

Le mercredi par Mme Justyna Lotocka, aumônier catholique.
Elle est joignable par téléphone au 079 555 98 01 ou par courriel :
jlotocka@gymnasecite.ch

Différentes activités sont proposées aux gymnasiens en cours d'année : conférences, cours facultatifs, soirées, camps, etc. D'autres offres sont faites en collaboration avec les aumôneries des gymnases lausannois. Programme à disposition et panneau au rez-de-chaussée de l'Ancienne Académie.

LE GRENIER

Le Grenier est un atelier d'expression théâtrale et musicale. Il réunit poésie, chant, extraits de pièces de théâtre, textes et sketches autour d'un sujet choisi chaque année par son animateur : M. Paul Kapp. Le matériel est ensuite en grande partie proposé par les participants

Le travail fait pendant l'année débouche sur un spectacle présenté deux ou trois fois au public, fin mars ou début avril de l'année en cours.

L'heure du déroulement de l'atelier et la formation du groupe sont décidées lors de la séance d'information, début septembre.

LE NIVEAU 5

Le Gymnase de La Cité invite régulièrement des artistes contemporains à exposer leurs oeuvres au dernier étage – «Niveau 5» – du bâtiment de la Mercerie. Les élèves et leurs parents sont conviés aux vernissages de ces expositions.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exposition annuelle «œuvres de potaches», un jury, composé de maîtres, récompense de trois prix spéciaux les créations artistiques de trois élèves de 3^e année.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque comprend 20 000 ouvrages en libre accès, une trentaine de revues et quelques quotidiens. Un catalogue en ligne est accessible sur le site internet du Gymnase de La Cité sous la rubrique «quotidien». Une attention particulière est dédiée aux recherches et aux demandes d'information des élèves et des maîtres. La bibliothèque est située au rez-de-chaussée de l'Ancienne Académie, à côté de la cafétéria, et est à

la disposition des élèves et des maîtres du Gymnase de La Cité exclusivement.

Elle est ouverte de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 8h00 à 16h00 le vendredi.

Le prêt est personnel. Les élèves peuvent emprunter 8 documents à la fois. Pour les élèves des classes terminales, ainsi que pour les maîtres, ce nombre s'élève à 15.

Les livres sont prêtés pour un mois. Ils doivent être rapportés pour l'échéance à la bibliothèque, en bon état, notamment sans annotations. L'emprunteur s'engage à remplacer un ouvrage qu'il aurait endommagé ou perdu. En cas de retard, une amende peut être perçue.

Médiathèque : quelque 600 DVD sont à disposition des élèves ; le prêt à domicile est de 48 heures.

2 liseuses : à disposition des élèves.

Ressources documentaires électroniques : Europresse

Lien : <http://www.unil.ch/codul/page91419.html>

Mise à disposition de près de 10'500 sources couvrant l'actualité européenne et internationale.

L'accès se fait depuis n'importe quel ordinateur du Gymnase, mais pas à distance.

La bibliothèque est joignable par téléphone au numéro : 021 316 35 34.

Courriel : bibliotheque.cite@gyci.educanet2.ch.

RÈGLEMENT DES CONCOURS D'ÉTÉ

1. Sont admis à concourir, individuellement ou par groupe de deux ou de trois candidats, les élèves réguliers de même que les élèves obtenant leur maturité ou leur diplôme à la session ordinaire de juin.
2. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter plus d'un travail de concours ; en revanche, ils peuvent présenter un travail intéressant plusieurs disciplines.
3. Les travaux sont présentés sous forme de mémoires, de collections – dessins, modelages, photographies – de recueils – œuvre(s) originale(s) en littérature, en musique – ou sous toute autre forme convenue avec le maître.
4. Chaque travail de concours fait l'objet d'un entretien ou d'une interrogation orale en présence d'un jury composé du maître et d'un expert.

PRIX ANNUELS

Les élèves des classes terminales qui se sont particulièrement distingués dans une ou plusieurs disciplines, ou sur le plan du mérite général, sont récompensés par l'octroi de prix annuels en espèces délivrés lors de la cérémonie des promotions. Offerts par le Gymnase de La Cité, des fondations, des entreprises ou des instances officielles, ces prix sont attribués par la Conférence des maîtres de fin d'année scolaire.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les cours suivants sont proposés pour autant qu'ils réunissent un nombre suffisant d'inscriptions (min. 10) : Anglais, Arts visuels, Atelier informatique et impression 3D, Certificate in Advanced English, Chinois (mandarin) au Gymnase du Bugnon, Choeur des gymnases lausannois (cf. ci-après), First Certificate, Goethe-Zertifikat C1, Histoire de l'art, Introduction aux statistiques inférentielles, Italien débutants, Italien moyens/avancés, Latin, Photographie, Théâtre.

Sports : Arts martiaux japonais, Aviron (Vogalonga 2017), Gestion du stress.

Une brochure spécifique concernant les cours complémentaires sera éditée à la rentrée d'août 2016.

(Cf : www.gymnasecite.ch (Quotidien, Documentation)).

CHŒUR DES GYMNASES LAUSANNOIS

Le Chœur des Gymnases Lausannois, sous la direction de M. Olivier Piguët, travaille plusieurs répertoires, du baroque au moderne. Fondé en 1976 par M. René Falquet, il permet aux élèves de chanter dans des lieux prestigieux, chargés d'histoire et «habités» comme la Cathédrale de Lausanne, le temple Saint-Étienne de Moudon, les abbayes de Payerne et de Romainmôtier. Il a également entrepris trois tournées à l'étranger, en Espagne et en Allemagne.

Le Choeur accueillera anciens et nouveaux gymnasiens le vendredi 26 août 2016 à 12h00 et à 12h45 en Salle Bocion, à la Mercerie. Si les choristes de La Cité se réunissent tous les vendredis de 12h00 à 12h40 et de 12h45 à 13h30, quelques répétitions plénières ont lieu le samedi matin. Un camp sera en outre organisé à Vaumarcus du jeudi 4 au samedi 6 mai 2017.

Au programme de la saison 2016-2017:

The Armed Man, A mass for peace, du compositeur gallois - encore vivant - Karl Jenkins.

Le Choeur aura le grand plaisir d'être accompagné cette année par l'ORJP, l'Orchestre romand des Jeunes professionnels. Concert le 18 mai 2017 à la Cathédrale de Lausanne.

Direction du Chœur

M. Olivier Piguet

Tél. portable : 079 233 32 51

Courriel : olivier.piguet@vd.educanet2.ch

ORCHESTRE DES COLLÈGES ET GYMNASES LAUSANNOIS

L'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois est composé de deux formations distinctes: l'**Orchestre Préparatoire** formé de musiciens de 8 à 13 ans et le **Grand Orchestre** d'adolescents âgés de 13 à 19 ans. Dans les deux cas, les répétitions se déroulent le vendredi à la Salle D20 du Collège de Béthusy de 12h30 à 13h15 pour l'Orchestre Préparatoire et de 16h45 à 18h45 pour le Grand Orchestre.

Ces deux formations sont dirigées depuis 1998 par le Chef d'Orchestre Luc Baghdassarian. Ses dernières années d'activités ont été marquées par de nombreuses prestations publiques avec des oeuvres pour orchestre seul, concertantes ou d'accompagnement de chœurs. L'Orchestre ayant avant tout une vocation formatrice, les programmes varient afin de permettre à nos musiciens de travailler le grand répertoire, de jouer des créations de jeunes compositeurs issus de l'Orchestre même ou de permettre aux plus talentueux d'entre eux de jouer en soliste. L'OCGL a donné de nombreux concerts ces dernières années, notamment au Victoria Hall de Genève, à la salle Paderewski, au Métropole ainsi qu'à la Cathédrale de Lausanne, au Temple de Moudon, à la Salle de Musique de la Chaux-de-Fonds et à l'Eglise St-Martin de Vevey.

Quant au choix des instruments, il varie entre les cordes (violons, altos, cellos et contrebasses), les bois (flûtes, hautbois, clarinettes et bassons), les cuivres (cors, trompettes et trombones) et les percussions (timbales, caisse claire, etc.).

Pour un complément d'informations, vous pouvez contacter Luc Baghdassarian au 021 791 12 37 (répondeur), ou au 079 482 98 29 (message), ou depuis son site www.lucbaghdassarian.com à l'adresse lucaram@bluewin.ch.

Sur notre site www.gymnasecite.ch vous trouverez...



ACCUEIL

Présentation de l'établissement

(avec diaporama des activités parascolaires et module de recherche)

IDENTITÉ

Administration

Enseignement

(corps enseignant de l'année scolaire en cours, avec adresses électroniques)

Services

Histoire

HISTORIQUE

Visite interactive des bâtiments

MÉMOIRE

Directeurs et maîtres

(depuis 1962, date de la création du Gymnase cantonal de La Cité)

Titres délivrés *(depuis 2001)*

Prix décernés *(depuis 2001)*

Photos des classes *(depuis 2007)*

Photos des promotions *(depuis 2006)*

NIVEAU 5

Expositions *(artistes invités depuis 1992)*

Œuvres de potaches

(depuis 2000, date de la création du prix d'arts visuels de La Cité)

QUOTIDIEN

Agenda *(général, maîtres, élèves, Institution)*

Documentation *(informations à l'intention des maîtres et des élèves)*

Travaux de maturité

Bibliothèque *(consultation en ligne)*

Liens